

**- Description de ce qui a été testé:**

Suite à des remarques d'élèves autour d'insultes reçues sur les réseaux sociaux et l'usage détourné d'une photographie d'une enseignante de l'établissement par un élève de 4ème sur un réseau social, une action a été menée pour que les élèves prennent conscience que l'usage des réseaux sociaux devait être plus réfléchi .

**- Conditions de réalisation:**

Nous avons décidé avec l'infirmière scolaire d'organiser une séance d'1h, sur le cours de SVT, avec chaque classe de 4ème afin de discuter des réseaux sociaux et de leurs dérives. Les élèves n'étaient pas prévenus. Il nous a semblé important de ne pas aller trop loin dans le côté « moralisateur », on a aussi discuté des aspects positifs des réseaux sociaux. Durant la séance, il faut être vigilant avec les élèves car cela peut nous aider à repérer des élèves concernés par le harcèlement scolaire. Chaque classe est divisée en deux groupes : un avec l'infirmière, l'autre avec l'enseignant dans des salles différentes. Ces petits groupes favorisant davantage le dialogue.

**- Séquence réalisée:**

Chaque point abordé lors des débats est illustré par une petite vidéo ; favorisant ainsi les échanges et la prise de conscience.

○ **Pour définir le terme de harcèlement et en limiter les risques**

Présentation d'[une vidéo « les claques » d'Eduscol](#) : non au harcèlement.

[Guide pédagogique Eduscol autour de ce film](#)

Lors de la discussion avec les élèves, on remarque très vite que la discussion aboutit aux réseaux sociaux. Le harcèlement ne s'arrête plus aux portes de l'établissement, mais se poursuit au domicile. Les élèves de collège sont touchés par ce phénomène et ils doivent prendre conscience des conséquences que cela peut avoir (risque de suicide par exemple).

○ **Pour faire prendre conscience des risques que les élèves prennent à dévoiler, de façon volontaire ou non leur vie privée sur internet.**

● Les traces laissées de notre vie privée sur Internet.

Exemple d'une vidéo où un faux voyant arrive à surprendre les inconnus lors d'une séance de voyance improvisée avec des éléments de leur privé laissée sur internet. Ces éléments sont récupérés par des hackers et sont transmis au « voyant » à l'aide d'une oreillette.

**Support utilisé:** <https://www.youtube.com/watch?v=YwqjC6T4tD8>

Les élèves réalisent que toutes les données diffusées volontairement ou non sur Internet peuvent être utilisées à leur détriment.

● Les conditions d'utilisations et autorisations acceptées lors du téléchargement des applications sur leur téléphone ne sont pas connus des élèves.

**Supports utilisés:** Captures d'écrans de CGU et de demandes d'autorisations à l'installation d'une application. Ils ont été surpris de voir, que ces applications avaient accès à leurs galeries de photos ou à leurs contacts. De plus, ils ignorent qu'ils abandonnent leurs droits « d'auteurs » lorsqu'ils publient leurs photos sur les réseaux sociaux et donc que tout ce qui est publié devient la propriété du réseau.

- Les conséquences sur le long terme et la difficulté de les effacer pour trouver un emploi par exemple

**Support vidéo utilisé:** [Ton identité numérique, tu peux la construire ou la détruire. À toi de choisir !](#)

Cette courte vidéo permet une prise de conscience que la vie privée affichée dans les médias sociaux peut servir aux entreprises au moment de l'embauche. Les élèves mesurent alors l'enjeu qu'il y a derrière dans ce cas.

- **Pour faire prendre conscience de la responsabilité des élèves quand ils publient.**

**Support utilisé:** article de journal présentant des élèves exclus après avoir insulté un professeur sur les réseaux sociaux.

[Guide et affiche de réflexion concernant le partage sur Facebook](#)

Précisions sur les risques encourus dans cette page du Site de la DANE de Lyon: [Droit numérique et pratiques scolaires](#)

- **Bilan :**

- Beaucoup de ressources disponibles sur internet.

- La séance d'une heure est un peu courte. Elle permet juste une prise de conscience que ce qui est un amusement, ou un acte anodin pour eux, peut engager leurs responsabilités et avoir des conséquences graves. Cette séance a permis à certains élèves de venir se confier sur leur mal-être et de cibler les personnes référentes vers qui ils pouvaient se tourner en cas de besoin.

Cette éducation aux médias, doit débiter relativement tôt : pour expliquer tout au long du collège les conditions d'utilisations, les avantages et les inconvénients de l'usage des réseaux sociaux qui font partie de l'environnement de l'élève. Elle peut se faire dans cadre des différentes disciplines et plus particulièrement dans celui de l'EMC. De plus elle entre parfaitement dans les compétences du socle à mettre en place à la rentrée 2016 et dans le parcours citoyen.